

Vendanges 2019

Participez aux réunions d'information les 26, 27 et 28 août 2019

31 juillet 2019

Pour accompagner au mieux les viticulteurs dans leurs démarches professionnelles durant la période des vendanges, la MSA Ain-Rhône renouvelle ses réunions d'information les 26,27 et 28 août.

Les réunions d'information pré-vendanges auront lieu aux dates et lieux suivants :

- **lundi 26 août**, à 17h, à la salle des fêtes (place Maurice Desflaches) d'**Oingt**,
- **mardi 27 août**, à 17h, , à la salle du foyer rural de **Fleurie**,
- **mercredi 28 août**, à 17h,. à la salle communale de **Saint-Etienne-des-Oullières**.

Ces rencontres permettront d'échanger sur les thèmes incontournables liés aux vendanges, comme :

- les formalités déclaratives relatives à l'embauche des salariés,
- les déclarations et formalités à accomplir en cas d'accident du travail,
- la démarche de prévention pour préserver la santé et améliorer les conditions de travail : les risques de troubles musculo-squelettiques liés à la taille de vigne
- les mesures d'accompagnement et de soutien face aux crises agricoles ou aux aléas climatiques.

Le Titre Emploi Simplifié Agricole (Tesa) est particulièrement adapté pour recruter des travailleurs saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité. Depuis avril 2017, le TESA s'effectue uniquement en ligne depuis Mon espace privé. Pour consulter le mode d'emploi du Tesa en ligne, il suffit de se connecter sur ain-rhone.msa.fr

Des démarches professionnelles à réaliser en ligne pour gagner du temps !

Pour accompagner les viticulteurs dans leurs démarches professionnelles, la MSA a créé les services en ligne, pratiques et utiles pour les différentes situations professionnelles : embaucher un salarié, connaître le taux des cotisations, déclarer les salaires du personnel, déclarer un accident du travail, modifier ou déclarer une fin de contrat de travail. Pour accéder à ces services, il suffit de se connecter à la rubrique "Mon espace privé".

Une cellule d'assistance Internet est accessible, du lundi au jeudi, de 8h15 à 17h et le vendredi, de 8h15 à 16h, au 04 71 64 65 78 (appel non surtaxé).

Enfin, comme chaque année, la MSA Ain-Rhône met à disposition une **ligne dédiée aux vendanges**, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 :

Tél. : 04 74 45 99 92 / Email : employeurs@ain-rhone.msa.fr

Contact presse :

Laure Désiré

Tél. : 04 78 92 63 65

Jean-Baptiste Massart

Tél. : 04 78 92 63 00

communication@ain-rhone.msa.fr

ain-rhone.msa.fr

@Msa_AinRhône

